

Séance du Conseil municipal consacrée au vote du budget 2007

Jeudi 15 mars 2007

intervention de
Pascal Popelin
Adjoint au maire de Livry-Gargan
Vice-président du Conseil général

11 III 07

M. le maire,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Une fois n'est pas coutume, je voudrais m'abstraire du rôle de « débiteur de chiffres » qui m'est traditionnellement dévolu en tant qu'adjoint au maire chargé des finances.

Puisque ce budget est le dernier de la mandature qui sera exécuté en année pleine, je voudrais saisir l'occasion pour le resituer dans la cohérence du mandat qui s'achèvera dans un an.

En 2001, notre majorité municipale avait pris 59 engagements. Je me réfère naturellement au document de campagne publié à l'époque. Ces engagements, nous les avons mis en œuvre, année après année, budget après budget. Sans doute certains pensent-ils qu'il s'agit là d'une clause de style. Il y a bien des choses qu'ils n'ont pas pu faire, qu'ils ont dû oublier, ou délaissier... Il devait bien y avoir, dans le paquet, des promesses politiques qu'ils n'avaient pas l'intention de tenir. J'affirme que non et je vais tenter de vous en faire la démonstration, en m'efforçant d'être le moins fastidieux possible. Je suis d'ailleurs sûr que je ne vous ennuierais pas, puisque c'est de notre ville et de ses habitants qu'il s'agit.

En matière de qualité de vie et d'environnement, nous avons pris 18 engagements :

- 1^{er} engagement : réviser le plan d'occupation des sols et notamment lever les emprises touchant certaines voiries. Le nouveau plan local d'urbanisme est en vigueur depuis le 2^e semestre 2006. La plupart des emprises n'existent plus.
- 2^e engagement : aménager des pistes cyclables. L'axe Sully – Maurouard a été réalisé l'an passé, avec le concours financier du Conseil général et du Conseil régional. D'autres projets sont en cours d'étude avec un financement départemental, le long de la ligne du tram-train et sur la voie nouvelle Nord-Sud à l'Est de la commune, toujours avec un financement du Conseil général.
- 3^e engagement : réaliser un nouveau programme de réfection des trottoirs et des chaussées. Chaque année, nous y avons consacré des sommes conséquentes pour maintenir et améliorer les 80 km de voies communales et les 160 km de trottoirs qui vont avec, à un niveau -s'il n'est pas parfait- qui n'a pas à rougir, en comparaison de ce que l'on peut observer dans toutes les communes voisines. Cette année encore 773 400€ y seront consacrés en investissement.
- 4^e engagement : moderniser le réseau d'éclairage public et engager des travaux d'enfouissement. Chaque année, nous y consacrons des sommes conséquentes (222 000€ en 2007). Amélioration de la puissance, éclairage d'endroits qui ne l'étaient pas ou mal pour une meilleure sécurité, économies d'énergie : tels sont les avantages recueillis de cet effort constant. Quant à l'enfouissement, le Conseil général a montré le chemin sur les voies départementales traversant les communes

(Jules-Guesde et Docteur-Roux). La ville a passé convention avec le SIGEIF et l'allée Berthe a été la première voie communale à en bénéficier en 2006.

- 5^e engagement : rénover les points d'affichage. Deux tranches ont déjà été réalisées. La troisième vous est proposée dans ce budget.
- 6^e engagement : réaliser des aménagements afin de réduire la vitesse. Je n'en égrainerai pas la liste exhaustive, mais signalerai -à titre d'exemple- les abords des Vauban, Jacob et Bellevue Victor-Hugo, l'avenue César-Collaveri, les voies de l'itinéraire cyclable Sully – Maurouard. Cette année encore, est notamment proposée la création d'un passage surélevé à l'intersection de l'avenue Vauban et de l'allée Dior. Sans compter les poses de barrières et de potelets ou la pose -pour 50 000€- de jardinières pour sécuriser et embellir les abords des écoles Jean-Jaurès.
- 7^e engagement : créer de nouvelles places de stationnement. En 2003 nous avons réalisé un parking supplémentaire pour le centre nautique, en 2005 un parking nouveau pour le centre administratif et en 2006 des stationnements en épi rue Albert-Camus le long de l'itinéraire de circulation douce.
- 8^e engagement : traiter les abords de la nouvelle ligne de tram-train. Les études sont désormais bouclées. Il a fallu batailler ferme avec le Conseil général, mais nous avons obtenu que le Département prenne en charge l'intégralité du coût de ces travaux, pour un montant estimé à 1,5 M€. Ca valait bien la peine d'attendre un peu...
- 9^e engagement : favoriser l'implantation de nouvelles entreprises non polluantes pour développer l'activité économique à l'Est de la commune. L'ouverture récente des magasins « Aubert », « Halle aux chaussures » et « halle aux vêtements », ainsi que celle prochaine de « Go sport » sont des exemples concrets, tout comme l'évolution favorable, depuis le début de ce mandat, de nos recettes de taxe professionnelle. La mise en service de la voie nouvelle permettra prochainement d'autres implantations auxquelles nous travaillons, comme par exemple un pôle d'équipement de la personne sur les terrains situés entre « Cora » et « Picwik ».
- 10^e engagement : renforcer l'offre locative à Livry-Gargan. 556 logements sociaux ont été livrés au cours des dix dernières années, dans le respect de la loi de solidarité et de renouvellement urbain et sans dénaturer la qualité de l'urbanisme que chacun reconnaît à notre ville. C'est donc possible quand on veut, sans faire des tours et des barres, comme d'aucuns le prédisaient pour affoler nos concitoyens.
- 11^e engagement : éviter une densification excessive des parcelles, au moyen notamment de l'usage du droit de préemption. Nous y avons veillé dans le plan local d'urbanisme, résistant aux pressions institutionnelles. Quant à l'exercice du droit de préemption, toutes les décisions budgétaires de ces dernières années l'ont traduit, avec les acquisitions et les cessions.
- 12^e engagement : accentuer le partenariat avec les bailleurs pour accroître les attributions aux Livryens. C'est l'objet des nombreuses délibérations accordant des surcharges foncières aux organismes qui construisent du logement social. L'octroi de ces surcharges foncières neutralise en outre pour l'exercice 2007, la pénalité due au titre de la loi de solidarité et de renouvellement urbain.
- 13^e engagement : développer les missions de conseil et d'information du service urbanisme pour les particuliers. Le désengagement de l'Etat a accéléré la mise en

œuvre de cet engagement, avec le recrutement fin 2005 d'un architecte pour l'instruction et le conseil relatif aux permis de construire.

- 14^e engagement : favoriser les réhabilitations en liaison avec les bailleurs. La quasi-totalité du parc locatif ancien de la commune a fait l'objet d'une réhabilitation au cours des 10 dernières années et nous avons accordé les garanties d'emprunt nécessaires.
- 15^e engagement : poursuivre l'entretien de notre réseau d'assainissement. Dès 2002, un programme pluriannuel de 5M€ a été présenté. C'est dans ce cadre qu'a été réalisé le bassin de retenue du stade Bayard et que, cette année, vous sont proposés 868 500€ d'investissements nouveaux, en particulier pour la reprise des canalisations et de la voirie de l'allée Danton et de la rue Emile-Marais.
- 16^e engagement : pose de corbeilles supplémentaires. Chaque budget y contribue et celui de 2007 n'y déroge pas.
- 17^e engagement : lutter contre les déjections canines. Nous l'avons fait avec l'installation d'une quinzaine de lieux de distribution de sachets à usage des maîtres. C'est cependant, malheureusement, un combat qui n'est jamais définitivement gagné...
- 18^e engagement : lutter contre les nuisances sonores générées par l'aéroport. L'adhésion de la commune à l'association « villes et aéroports » a contribué à fédérer les initiatives. On peut néanmoins regretter que l'actuel gouvernement ait enterré toute perspective d'un troisième aéroport pour desservir la capitale, ce qui aurait limité l'augmentation des flux constatés sur la plate-forme de Roissy.

S'agissant de l'éducation, du sport, de la culture et des loisirs, nous avons pris 21 engagements.

- 19^e engagement : poursuivre un programme de rénovation de la restauration et des classes, ainsi que du mobilier scolaire. Je m'en tiendrai aux seuls éléments contenus dans le budget 2007 pour illustrer le respect de cet engagement. 1,5 M€ d'investissements dont 694 000€ pour un nouveau bâtiment de demi-pension aux écoles Jacob, 572 000€ pour divers travaux de rénovation dans tous les écoles maternelles et élémentaires, 187 000€ pour l'acquisition de mobiliers et matériels informatiques neufs.
- 20^e engagement : mise en œuvre d'un Contrat éducatif local. L'actuelle majorité, sitôt arrivée en 2002, s'est empressée de supprimer ce dispositif...
- 21^e engagement : développer les activités pendant le temps scolaire et en dehors du temps scolaire. Nous avons poursuivi cette action, malgré le désengagement progressif de l'Etat au cours des 5 dernières années. Nous avons aussi mis en place des garderies du matin et du soir dans toutes les écoles.
- 22^e engagement : favoriser l'implantation d'un 3^e collège à Livry-Gargan. Dès 2002, un terrain de 10.000 m² a été proposé au Département. Il a été cédé à l'euro symbolique en 2005. Les travaux de ce 3^e collège, pour un montant d'environ 16 M€ intégralement financés par le Conseil général, viennent de commencer. Le nouvel établissement accueillera ses premiers élèves à la rentrée de septembre 2008.
- 23^e engagement : création d'un équipement de type « jardin d'enfants » destiné principalement aux enfants de 2 à 3 ans. La maison de la petite enfance a été financée sur le budget 2003 et inaugurée en juin 2006. Rappelons qu'elle a bénéficié

de financements exceptionnels de la Caisse d'allocations familiales (grâce au Fonds d'investissement de la petite enfance mis en place, en son temps, par Ségolène Royal et qui ne lui a pas survécu). Le Conseil général et le Conseil régional ont aussi participé au financement des travaux.

- 24^e engagement : création de nouveaux centres de loisirs. Il y en avait 1 en 1995, 8 en 2001, 11 aujourd'hui.
- 25^e engagement : développement de l'offre de séjour pour les jeunes pendant les vacances. Depuis quelques années, la diversification est importante. La vente du centre de Briançon a accéléré le processus depuis le 2^e semestre 2006.
- 26^e engagement : aménagement du plateau sportif Bayard. Le nouvel équipement est en service depuis l'été dernier.
- 27^e engagement : poursuite du programme de modernisation des équipements sportifs existants. Comme pour les écoles, je m'en tiendrai, pour illustrer cet aspect de notre politique au seul programme d'investissement 2007 qui consacre plus d'1,2 M€ aux travaux dans les équipements sportifs de la ville.
- 28^e engagement : rénovation du gymnase Jacob. Une part du financement de cette opération est prévu au contrat régional signé par la ville en 2003. Les études préalables ont été réalisées. Une recherche de financement complémentaire en direction du Conseil général est en cours, en lien avec la construction du 3^e collège.
- 29^e engagement : construction et réfection de courts de tennis, réalisation d'un local pour le rugby. Les courts de tennis ont été rénovés au début de ce mandat. La rénovation du club house est prévue au budget 2007 pour 50 000€, tout comme la construction d'un bloc vestiaires destiné au rugby (620 000€).
- 30^e engagement : création d'aires sportives de proximité. Deux équipements de ce type ont été réalisés, en 2004 dans le parc Pierre-Bérégovoy et en 2006 sur le stade Bayard.
- 31^e engagement : mettre en place une programmation culturelle. Depuis 2003, Livry-Gargan est doté de sa saison culturelle, lancée chaque année au mois d'octobre au cours d'une soirée. Patrick Fiori, Roland Magdane et Sansévérino sont les têtes d'affiches de la saison en cours. Il est proposé dans le budget 2007 d'accentuer l'effort en direction des jeunes talents.
- 32^e engagement : rénovation du château de la forêt. Le budget 2007 est l'occasion d'achever la remise en état du sous-sol et du rez-de-chaussée, engagée en 2005. Ce chantier aura été intégralement mené par les services municipaux.
- 33^e engagement : mise en valeur du patrimoine historique. Au-delà de la rénovation du château de la Fôret (et de la reprise de son éclairage extérieur prévu au budget 2007), on citera les travaux réalisés à l'église Notre-Dame, propriété de la commune, ou la rénovation de tableaux accrochés à l'église et à l'Hôtel de ville (à l'occasion de la rénovation des salons d'honneur).
- 34^e engagement : poursuite des animations et des événements cinématographiques. Le cinéma Yves-Montand est partenaire de « Cinémas 93 » initié par le Conseil général. Il accueille régulièrement des débats dans le cadre de son label « art et essai ». Je pense, par exemple, à Robert Guédigian venu, il y a quelques mois, à l'occasion du lancement de l'année de l'Arménie.

- 35^e engagement : étude pour transformer l'ancienne piscine en salles polyvalentes. Nous seulement nous avons étudié, mais nous avons réalisé ! Financée au budget 2004, ce nouvel équipement a été inauguré en octobre 2006.
- 36^e engagement : mise à disposition d'une propriété, avenue Vauban, pour la vie associative. L'acquisition de cette propriété n'a finalement pas pu se faire en raison de désaccords entre les héritiers. Elle est néanmoins protégée de toute destruction par le nouveau plan local d'urbanisme.
- 37^e engagement : mise en place d'un service de soutien aux associations. Ce service, qui devait s'installer dans la propriété de l'avenue Vauban, sera finalement créé en 2007 dans les locaux utilisés actuellement par la police municipale, lorsque celle-ci aura déménagé.
- 38^e engagement : prêt aux familles de salles polyvalentes adaptées. La réalisation des salles de l'ancienne piscine permet désormais ce type de prêt.
- 39^e engagement : poursuite du partenariat actif avec l'Office de tourisme – syndicat d'initiative. Au-delà de la subvention de fonctionnement que nous voterons tout à l'heure, l'apport en nature de la ville à cette structure (personnel et moyens) s'élève en environ 90 000€. De nouveaux partenariats ont été développés depuis 2001, tels que la billetterie de nos saisons culturelles ou le salon de l'artisanat et de la gastronomie.

Enfin, nous avons pris 20 engagements relevant de la solidarité, de l'amélioration du service public municipal et de la sécurité.

- 40^e engagement : poursuite de la modernisation des services municipaux. Nous y avons contribué chaque année dans nos programmes d'investissement. Plus d'1,6 M€ y sont encore dédiés cette année pour le renouvellement du parc automobile, de l'informatique...
- 41^e engagement : offrir la possibilité de payer certaines prestations par carte bancaire. Le système est opérationnel depuis plusieurs années maintenant. Pour simplifier encore les choses, certains services proposent désormais le prélèvement automatique.
- 42^e engagement : accès à l'internet à haut débit. 98% du territoire communal est désormais couvert par l'ADSL. Les négociations avec les opérateurs se poursuivent avec beaucoup de difficultés pour bénéficier des dernières technologies. L'adhésion au SIPPEREC a pour objet de mutualiser ces efforts avec d'autres communes, la question ne touchant pas que Livry-Gargan dans le secteur.
- 43^e engagement : création d'un service d'assistance technique aux personnes dépendantes. La création de l'allocation personnalisée d'autonomie a répondu en partie à ce besoin. L'année 2007 sera l'occasion d'améliorer l'offre sur l'aspect petit dépannage technique.
- 44^e engagement : favoriser les actions de solidarité entre les générations et les initiatives pour rompre l'isolement. Je signalerai à ce titre l'engagement des services de la ville dans les dispositifs anti-canicule, les actions du Conseil municipal des jeunes, mais aussi les matinées récréatives d'octobre, les vœux du Conseil municipal aux retraités livryens en janvier, les sorties et les repas des foyers clubs...

- 45^e engagement : accompagner le Conseil général pour la mise en œuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie. Sur ma proposition, la ville a signé avec le Département une convention de mise en œuvre des évaluations liées à l'APA, ce qui a permis une meilleure fluidité dans le traitement des dossiers.
- 46^e engagement : création de 10 postes d'agent de surveillance et d'assistance. Ces recrutements destinés à épauler les policiers municipaux ont été effectués en 2002 dans le cadre du dispositif « emplois-jeunes », malheureusement supprimé depuis l'actuel gouvernement.
- 47^e engagement : signature d'un contrat local de sécurité. Ce document a été signé dès décembre 2001 avec l'Etat. Il a permis notamment la mise à disposition par la ville de jumelles de contrôle de vitesse, propres au commissariat de Livry-Gargan.
- 48^e engagement : favoriser l'implantation d'un nouveau commissariat à la place de l'ancien centre des impôts. La ville a mis cet ensemble immobilier à la disposition de l'Etat pour un euro symbolique. Le projet architectural a été choisi en 2006. Les travaux, de la responsabilité de l'Etat, devraient donc démarrer prochainement.
- 49^e engagement : agir auprès de l'Etat pour la mise en place rapide de la police de proximité à Livry-Gargan. La ville a effectivement tout fait pour permettre l'accueil dans de bonnes conditions de la police de proximité. En 2003, elle a mis à la disposition de la police nationale les locaux rénovés de l'ancienne gendarmerie. Nicolas Sarkozy ayant décidé de supprimer la police de proximité, ces locaux n'ont jamais été occupés ! La convention ayant désormais expiré, ces locaux seront affectés en 2007 à la police municipale.
- 50^e engagement : mise en place d'une assistance aux victimes. Le point d'accès au droit sera réalisé en 2007, dans les locaux libérés par la trésorerie principale, pour un montant de 157 000€.
- 51^e engagement : renforcement progressif des effectifs de la police municipale. Lancée en 2000 avec 4 postes, la police municipale compte à ce jour un effectif de 12. Il est regrettable que cet effort de la ville pour la sécurité soit atténué par la réduction, depuis 5 ans, des effectifs de la police nationale affectés au commissariat de Livry-Gargan... L'investissement proposé cette année pour l'installation d'un système de vidéosurveillance pour un montant de 420 000€, vise à compenser ce désengagement supplémentaire de l'Etat.
- 52^e engagement : développement d'actions d'information pour agir contre les incivilités. Le magazine municipal, dont la formule a été modifiée en 2003, s'en est largement fait l'écho, tout comme le Conseil municipal des jeunes, qui a fêté son 10^e anniversaire en 2006.
- 53^e engagement : mise en place d'un site internet de la ville. Une première formule a fait place, en 2006, à un site moderne.
- 54^e engagement : poursuite des rencontres de quartier avec les habitants. La nouvelle formule inaugurée au cours de ce mandat favorise le regroupement des questions, ce qui permet d'en traiter un plus grand nombre et d'améliorer la qualité des réponses. Un suivi des questions posées est effectué dans les mois qui suivent. Le travail de préparation budgétaire fait le plus grand cas des observations formulées au cours de ces réunions.

- 55^e engagement : multiplier les réunions publiques de concertation et d'information sur les grands projets. A titre d'exemple, je citerai les réunions sur le plan local d'urbanisme, sur le projet de voie nouvelle, ou encore sur les projets d'aménagement avec le Conseil général de l'avenue Benoît-Malon et de l'avenue Albert-Thomas.
- 56^e engagement : signature d'un contrat « petite enfance » avec la Caisse d'allocations familiales. Ce contrat a bien été signé et les bonnes nouvelles signalées tout à l'heure sur le niveau du résultat du compte administratif 2006 en attestent. Nous avons très sensiblement amélioré le concours financier de la CAF au fonctionnement de nos crèches municipales grâce à la signature de ce contrat.
- 57^e engagement : signature d'un contrat régional pour obtenir des subventions. Ce contrat a été signé avec le président du Conseil régional en novembre 2003. Il permet à la ville de bénéficier de subventions pour un montant total de 1 M€ destinés au financement de 3 opérations : la transformation de l'ancienne piscine en salles polyvalentes (réalisée), la construction d'une nouvelle demi-pension pour le groupe scolaire Jacob (en cours de réalisation) et la rénovation du gymnase Jacob (à l'étude).
- 58^e engagement : établissement d'un programme pluriannuel d'investissement. Vous avez pu mesurer chaque année notre capacité à inscrire les différents éléments de notre programme pour les mettre en œuvre dans des conditions budgétaires stables. Nous devrions encore améliorer ce travail à compter de 2008, puisque j'ai demandé que nous puissions distinguer, à compter du prochain exercice, les autorisations de programme des crédits de paiement.

Enfin, j'ai pensé qu'un 59^e engagement méritait de figurer au terme et seulement au terme de cette longue énumération. C'est une petite phrase toute simple, à laquelle l'électeur ne croit jamais lorsqu'il lit un programme. Cet engagement, c'était « maîtriser l'évolution de la part communale des impôts locaux ». Dans un contexte budgétaire national très défavorable aux collectivités locales depuis maintenant 5 ans (je n'y reviens pas, tout le monde connaît cette réalité), alors que nous avons réalisé tout ce que je viens de décrire et au-delà, nous n'avons procédé en 6 ans qu'une seule fois à un ajustement de nos taux communaux en 2003, soit une évolution moyenne annuelle de la pression fiscale de 0,8% au terme du mandat. Chacun pensera ce qu'il veut de ce chiffre. Pour ma part, j'appelle cela maîtriser l'évolution des impôts locaux !

Voilà pourquoi j'affirme que le budget 2007 qui vous est proposé aujourd'hui est l'outil qui permet de terminer le mandat qui nous a été confié, en remplissant l'intégralité des engagements pris par la majorité municipale lors des élections de mars 2001.

Mes mots de conclusion seront pour dire combien j'apprécie les modalités de travail mises en place par M. le maire depuis maintenant 12 exercices budgétaires, fondées sur la participation des services et des membres de l'exécutif, placés en situation de responsabilité ; fondées sur la confiance et la délégation laissant une véritable marge de manœuvre à l'adjoint en charge des questions budgétaires ; fondées sur la transparence et la précision de l'information fournie à tous les membres du Conseil municipal, en particulier lors des débats d'orientations budgétaires.

Je voudrais aussi remercier les personnels communaux pour la qualité de leur travail et pour leur engagement dans la mise en œuvre des orientations des élus, la rigueur de gestion n'étant pas la moindre des orientations en question. Je pense en particulier à la direction des affaires financières et à sa directrice Chantal Jullien, mais plus globalement à l'ensemble des

membres de la direction générale et à tous les chefs de services, impliqués personnellement dans les choix et le suivi du budget qui leur est confié chaque année.

Je terminerai ce temps de remerciements, par ceux que je dois à l'ensemble de mes collègues membres de l'exécutif, parce qu'ils savent entendre mes objections quantitatives, qui brident parfois leur enthousiasme à porter nombre de projets nouveaux ; à l'ensemble de mes collègues membres de la majorité municipale, parce que leur soutien ne manque jamais ; à mes collègues de l'opposition, pour la courtoisie de leurs critiques.

J'ai pour ma part pleinement conscience que nous menons un travail collectif. Le budget que nous votons ce soir, comme tous ceux que nous avons exécutés jusqu'à ce jour, ne sont pas la réalisation d'un seul, pas même l'œuvre de quelques-uns : ils sont à chaque fois l'aboutissement de plusieurs mois d'un travail qui a mobilisé beaucoup de monde. J'ai personnellement chaque année beaucoup de plaisir à la modeste part que j'y prends.